

# ASSURANCE DES ELEVAGES APICOLES

Souscription via Groupama Grand est

## PROPOSITION D'ASSURANCE – DEMANDE D'ADHESION

<b>IDENTIFICATION</b>	<b>Contrat n° 72495122r</b>	<b>EXERCICE 2017</b>
<b>EMETTEUR</b>		<b>SOUSCRIPTEUR</b>
FEDERATION DES APICULTEURS DE MOSELLE		NOM
Mme Braun Eliane		Prénom
7 a rue des écoles		Adresse
57600	Folking	CP/VILLE
Tel	06 83 09 04 28	TEL
e-mail	eliane.braun@orange.fr	e-MAIL
		N° apiculteur
		N° siret

Adhésion à retourner accompagné du règlement avant le <u>31 janvier 2017</u>	Adhérent au Syndicat
--	----------------------

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE RISQUE à GARANTIR		
NBRE DE RUCHES	DEPARTEMENT	COMMUNE

OPTION	TARIF	NBRE DE RUCHES	COTISATION
OPTION 1 responsabilité civile et protection juridique			PRIS EN CHARGE PAR LA FEDERATION
OPTION 2 Option 1 plus incendie	0,198 €/ruche		
OPTION 3 OPTION 1 et 2 plus vol	0,773 €/ruche		
OPTION 4 OPTION 1+ 2+3+ mortalité	2,343 €/ruche		
VALEUR ASSUREE ; 61€ par ruche et 46€ par essaim			
<b>Remarque : ne choisir qu'une seule option</b>			

OPTION	TARIF	Capital assuré	COTISATION
<i>Incendie pour rucher, matériel apicole et ruches vides</i>	3,822 °/°		

JE CERTIFIE SUR L'HONNEUR QUE LE NOMBRE DE RUCHES DECLARE CI-DESSUS CORRESPONDANT A LA TOTALITE DE MES RUCHES  
En cas de sinistre, si le nombre de ruches était supérieur à celui déclaré ci-dessus => application des sanctions prévues aux Articles L 113-8 (nullité de contrat) ou L113-9 (réduction des indemnités) du Code des Assurances.

Fait à ....., le .....  
Signature

Conditions Générales au verso